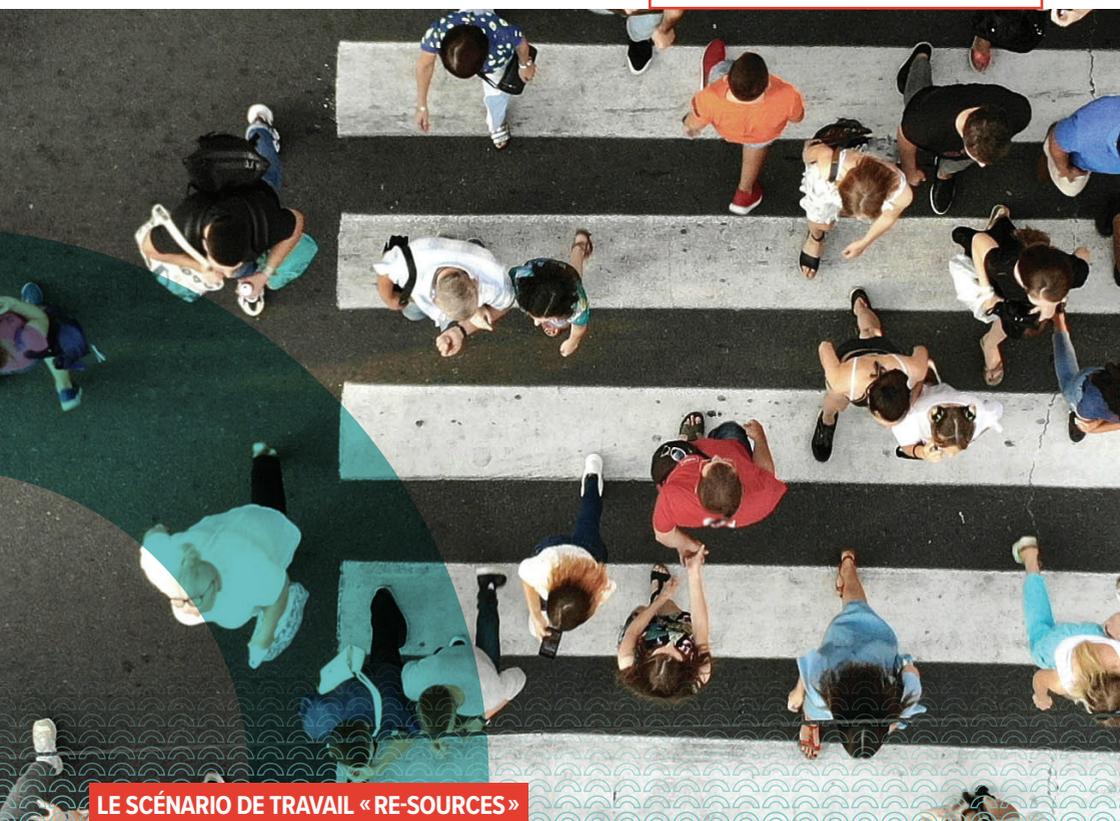




PROGRAMME PARTENARIAL 2023



LE SCÉNARIO DE TRAVAIL « RE-SOURCES »

# TRANSITIONS & MUTATIONS



# SOMMAIRE

## LE PRÉAMBULE

PAGE 3

## axe 1.

PAGE 7

PROMOUVOIR  
L'INTERTERRITORIALITÉ

## axe 2.

PAGE 15

FAIRE  
ÉCO-SYSTÈME(S)

## axe 3.

PAGE 21

PENSER L'ÉVOLUTION  
DES MODES DE VIE/D'HABITER

## axe 4.

PAGE 33

(A)MÉNAGER  
NOTRE ENVIRONNEMENT



DIRECTRICE DE LA PUBLICATION : Géraldine LORHO.

CONCEPTION GRAPHIQUE : K. LIAUKOVA.

CONTRIBUTEURS : N. Arbaoui – A. Dozias – Ch. Kerhoas – H. Maublanc –  
H. Ollivier – A. Paget – J. Salin.

Date de publication : JUIN 2023 - ©Topos. Impression : Imprimerie MAG

# PROGRAMME PARTENARIAL DE TRAVAIL 2023

La transition, c'est le passage d'un point à un autre, lent et graduel, maîtrisé. La mutation est un changement de paradigme, une conversion, une évolution profonde dont la maîtrise paraît plus aléatoire. Les conséquences des transitions et mutations à l'œuvre sont à anticiper (Prospective), identifier et suivre (Observation), accompagner (Stratégie) et territorialiser sur les territoires de l'Orléanais.

**Transitions & Mutations**, le fil rouge défini pour le programme partenarial 2021-2023 se décline à nouveau dans le programme de travail 2023.

Mise en œuvre de la loi Climat & Résilience, de la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM), évolutions législatives sur les SCoT sont autant de points nouveaux d'interactions avec le programme de travail. Leurs objectifs confirment l'intérêt du fil rouge du programme de travail. En effet, ces récentes évolutions législatives entraînent les territoires à se saisir des enjeux de la transition écologique sur l'artificialisation des sols (la ZAN), les effets du réchauffement climatique (notamment par l'analyse des îlots de chaleur, l'intérêt de la présence de la nature en ville, ...). L'amélioration de la connaissance est également un objectif législatif avec le développement envisagé de nouveaux observatoires (habitat, foncier, zones d'activités économiques).

Topos s'est saisi de ces enjeux pour développer des outils, préfigurer et engager des observatoires, proposer des analyses, des temps d'animation pour améliorer l'appropriation aux enjeux et la capacité à se projeter.

Le programme 2023 a été présenté aux instances de l'association : une association qui évolue fortement en 2023 avec un projet d'élargissement de sa gouvernance et de son financement.



Depuis un smartphone, vous pouvez scanner ce Qr Code pour consulter notre **programme partenarial cadre 2021-2023**

# LES ORIENTATIONS 2021-2023

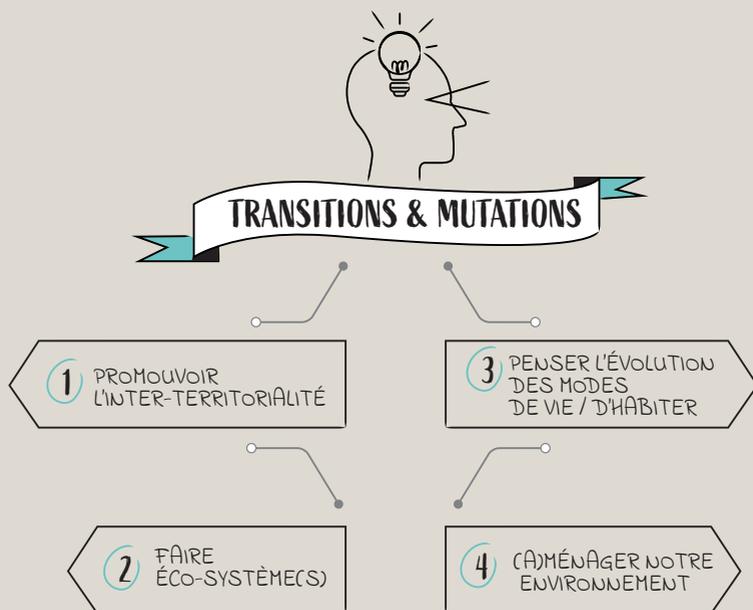
## UNE AMBITION COMMUNE AU SERVICE DES TERRITOIRES DE L'ORLÉANAIS

Le programme engagé vient apporter un fil rouge de productions d'études : **Transitions & Mutations**.

Il relie et engage les études que Topos développe sur trois ans avec ses partenaires.

C'est un angle d'analyse spécifique qui oriente tout ou partie du développement des études. Il répond aux questions de l'identification, de l'anticipation et de la maîtrise des Transitions & Mutations.

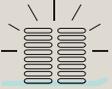
### LE FIL ROUGE TRANSITIONS & MUTATIONS



## LE SCÉNARIO DE TRAVAIL « RE-SOURCES »

Les Transitions & Mutations transforment la gestion de nos sources, de nos ressources et des stratégies du Re-.

Le scénario de travail oriente les travaux selon trois focales de lecture sur les enjeux de la « RE-source ».



### LES RESSOURCES

Elles concernent autant le socle de connaissances développé sur les territoires de l'Orléanais (Observatoires et Data) que les forces du Territoire (Ressources économiques, humaines et environnementales).



### LES SOURCES

Elles recouvrent les études co-produites avec les partenaires à partir d'échanges, débats, analyses...



### LES STRATÉGIES DU RE-

Elles présentent les actions des politiques publiques : RENouvellement urbain, REhabilitation, Éviter-REduire-Compenser, RENaturation...

## LA FRISE DES PROJETS

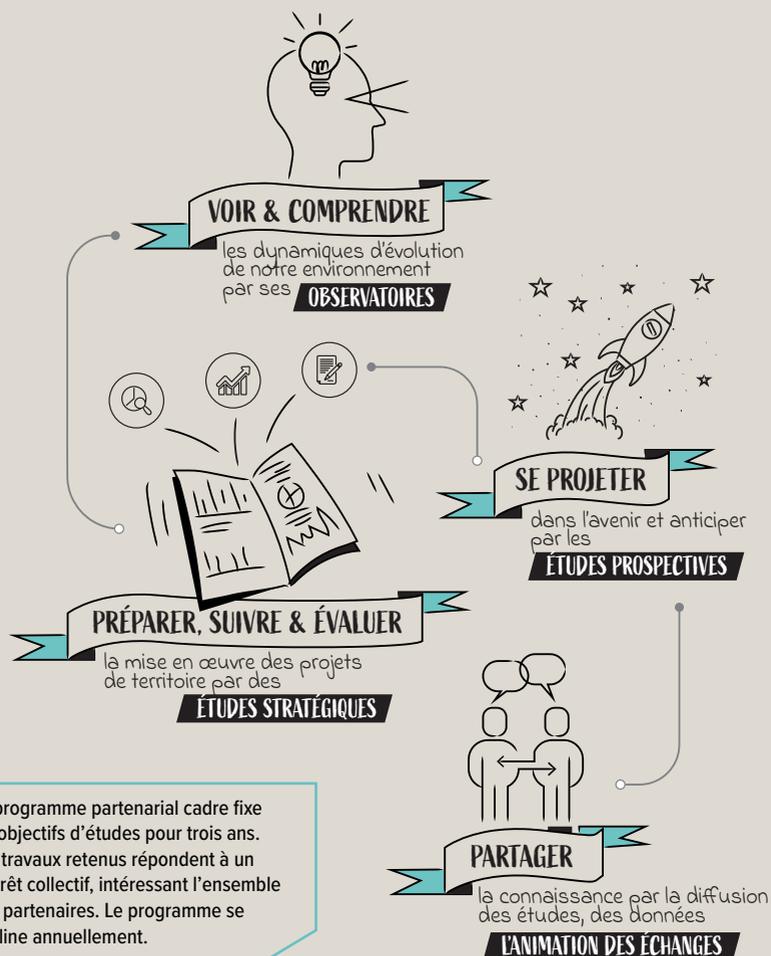
Un planning prévisionnel présente la répartition des études dans le temps entre 2021 et 2023, par axe. Des arbitrages peuvent ainsi venir amender le programme triennal à la marge.



Depuis un smartphone, vous pouvez scanner ce Qr Code pour consulter la **répartition des études sur 2021-2023**

# TOPOS

Topos est une association réunissant divers acteurs des territoires de l'Orléanais, élus du territoire et partenaires institutionnels. Elle exerce une mission d'intérêt général au bénéfice de ses membres.



**Le processus de métropolisation des territoires de l'Orléanais, l'urgence climatique et la résilience des territoires qui en résultent, induisent des besoins de coopérations interterritoriales au niveau local.**

L'agence d'urbanisme poursuit son action, alignée sur le socle de travail qui définit ses missions :

- Être un espace de dialogue et d'échanges dans le respect de l'identité de chacun des territoires en s'appuyant sur leur projet.
- Révéler les interdépendances, les facteurs de richesses collectives, de solidarité et de réciprocité entre les territoires, et construire le récit d'une identité commune.
- Aider les collectivités à développer la connaissance de leur territoire et des territoires limitrophes.
- Rechercher et valoriser les équilibres entre les territoires.



COOPÉRATION INTERTERRITORIALE

**CONSTRUIRE UNE RELATION  
INTERTERRITORIALE PÉRENNE**

**La mise en place d'une conférence des territoires de l'Orléanais**

La prise en compte des enjeux d'un bassin de vie passe par la capacité de ses élus à comprendre le fonctionnement de leur collectivité au sein de ce bassin et à interagir avec ses pairs sur des enjeux communs, identifiés et partagés.

**ENJEUX**

Six groupements de collectivités territoriales constituent une aire métropolitaine cohérente dans le fonctionnement d'un bassin de vie. Les interactions entre urbain et rural, les enjeux de la transition écologique, l'attractivité globale du bassin de vie sont des préoccupations que partagent les présidents de ces groupements de collectivités ainsi que les PETR qui les rassemblent.

Ces élus ont souhaité se rencontrer régulièrement, une à deux fois par an pour convenir d'actions conjointes à mener, de réflexions à engager.

**OBJECTIFS**

Topos assure le secrétariat de la conférence. Elle anime le groupe de travail, la réunion des directeurs et directeurs généraux de service ainsi que la conférence elle-même. Elle apporte en tant que de besoin son expertise et répondra dans le cadre de son programme de travail au besoin de partage de connaissance.

**PRODUCTIONS/ÉCHÉANCES**

- **1<sup>er</sup> semestre 2023**  
Développement des demandes de la conférence du 15 décembre 2022 – Conférence prévue mi-2023
- **2<sup>nd</sup> semestre 2023**  
Développement des demandes émises et préparation d'une instance en fin d'année

**PARTENAIRES ASSOCIÉS**

- les présidents d'Orléans Métropole, PETR Loire-Beauce, PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne, l'ensemble des EPCI qui les composent

**PRINCIPALES INTERACTIONS**

- Instances de l'agence pour cohérence du programme de travail et des attentes de la conférence des territoires de l'Orléanais



## GOUVERNANCE

# GOUVERNANCE DE L'AGENCE D'URBANISME

## Ouvrir la gouvernance et le financement aux nouveaux membres de l'agence

Les échanges réalisés en 2022 avec les nouveaux membres de Topos se poursuivent pour passer d'une période d'association de l'ensemble des territoires de l'Orléanais aux travaux de Topos à une phase d'engagement partenarial dans la vie de la structure : gouvernance, financement, définition du programme d'action et de travail. Ce projet se poursuit depuis 2017 pour disposer d'une agence d'urbanisme qui évolue sur un bassin de vie « les territoires de l'Orléanais », au service des collectivités, où les cohérences, les complémentarités, les subsidiarités, les spécificités s'expriment le plus fortement.

### ENJEUX

Les temps de concertation en 2022 ont révélé le besoin d'une ingénierie de proximité que Topos pouvait porter pour les collectivités formant les territoires de l'Orléanais. La vie de l'agence se structure autour de trois enjeux : une gouvernance équilibrée entre les membres, un programme de travail élaboré conjointement qui allie études socles et études spécifiques, un financement aligné avec les ambitions de ce programme de travail, qui sera à renouveler pour la période 2024-2026.

### OBJECTIFS

De nouveaux statuts seront travaillés pour proposer une gouvernance équilibrée entre Orléans Métropole et les autres collectivités, indifféremment du poids financier qu'elles représentent dans le financement de l'agence. Les membres confirmeront alors leur intérêt au financement de l'agence par la signature d'une convention de partenariat. Les cotisations seront à revoir pour les membres non financeurs pour confirmer leur soutien aux travaux de Topos. Enfin, la concertation sur le programme partenarial 2024-2026 devra s'engager pour fixer une nouvelle feuille de route.

#### PRODUCTIONS / ÉCHÉANCES

- **1<sup>er</sup> semestre 2023**  
Élaboration des nouveaux statuts, refonte de la gouvernance de l'agence, définition des nouvelles cotisations
- **2<sup>nd</sup> semestre 2023**  
Conventionnements avec les collectivités membres – Préparation du programme triennal 2024-2026

#### PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Orléans Métropole, PETR Loire-Beauce, PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne, l'ensemble des EPCL et des communes qui les composent

#### PRINCIPALES INTERACTIONS

- Instances de l'agence



OUTIL

## SIG ET BASES DE DONNÉES

### Le centre de données au cœur des missions de Topos

Aujourd'hui, Topos possède un socle de la connaissance des territoires pérenne. Cette partie immergée de l'iceberg est une ressource essentielle : elle rend possible les traitements et analyses dans le cadre des projets portés par l'agence. Depuis 5 ans, le système mis en place répond aux enjeux de fiabilité, réactivité et transversalité définis par ses partenaires. Les bases de données sont mises à jour continuellement. De nouvelles sont créées ou intégrées pour répondre aux besoins d'évolution et de transformations sociétales des territoires.

#### ENJEUX

L'organisation des bases de données répond aux nouveaux besoins d'observation des territoires de l'Orléanais. Elle facilite le processus de gestion des données en interaction avec les partenaires. L'enjeu de pérennisation des bases de données et des observatoires est fondamental dans la gestion de l'information géographique ou non. Les relations avec les partenaires aussi bien fournisseurs de données qu'institutionnels facilitent l'acquisition de nouvelles informations et garantissent des traitements spécifiques dont ont besoin les collectivités. De nouveaux outils émergent de cette organisation des données, en adéquation avec les demandes des partenaires.

#### OBJECTIFS

L'intégration de nouvelles bases de données (santé, économie, paysage,...) et la mise à jour font partie des fondamentaux, pour un suivi spatio-temporel des phénomènes. Mettre en place les protocoles de mise à jour, de suivi et d'intégration des données est indispensable. Tout comme l'anticipation de l'intégration ou la création de nouvelles données plus larges qui s'opèrent grâce à de nouveaux partenariats. Afin d'avoir une connaissance interne puis externe des données et analyse produites, l'agence va construire un catalogue de ses bases de données. Chaque information y sera décrite et portée à la connaissance de tous.

#### PRODUCTIONS/ÉCHÉANCES

- **En continu en 2023**  
Mise à jour des données – Intégration de nouveaux observatoires – Mise en place de protocoles de mise à jour – Écriture de scripts de production d'indicateurs ou d'outils

#### PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Orléans Métropole, PETR Loire-Beauce, PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne, l'ensemble des EPCI et des communes qui les composent
- Les partenaires fournisseurs de données

#### PRINCIPALES INTERACTIONS

- Tous les outils et observatoires de l'agence
- L'ensemble des partenaires gestionnaires de bases de données



OUTIL

## PORTAIL CARTOGRAPHIQUE ET OPEN DATA

### Un espace d'informations clés pour l'interterritorialité

Avec l'ouverture du Portail cartographique en 2020, Topos a franchi une étape majeure dans la communication de ses méthodes et outils d'analyse. Le déploiement d'un portail Open Data est la suite logique de la politique de diffusion et d'ouverture des données et analyses de Topos envers ses partenaires.

#### ENJEUX

L'acculturation des partenaires de Topos au monde de la « data » est essentielle. Deux ensembles de questions en sont les ressorts :

- Le premier concerne la production des analyses : comment sont produites les données chiffrées et cartographiques ? Comment sont-elles sélectionnées selon les observatoires ? Comment sont construits les indicateurs dans les études ?
- Le second concerne la communication : comment rendre compte de manière intelligible, selon différents publics plus ou moins avertis ? Comment répondre à toutes les échelles de territoire ? L'agence se veut transparente et innovante dans ses méthodologies de traitements et de communication des données.

#### OBJECTIFS

Topos continue de développer des outils et applications facilitant la communication des données selon les publics (chiffres clés, cartographies interactives, tableaux de bord,...) sur tous supports numériques, via le portail cartographique. La construction du portail Open Data est l'aboutissement de la démarche d'ouverture que veut donner Topos à ses partenaires. Mettre à disposition ses données et indicateurs construits en interne participe à la valorisation de ses travaux. Développer les relations techniques avec les partenaires rend les échanges de données transparents et plus efficaces. Topos prend en compte les contraintes liées au RGPD en garantissant l'anonymisation des données ouvertes.

#### PRODUCTIONS / ÉCHÉANCES

- **1<sup>er</sup> semestre 2023**  
Premiers tests d'ouverture et d'échange de données avec Orléans Métropole
- **2<sup>nd</sup> semestre 2023**  
Mise à jour des applications existantes – Développement de nouvelles applications

#### PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Orléans Métropole, PETR Loire-Beauce, PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne, l'ensemble des EPCI et des communes qui les composent
- Les partenaires fournisseurs de données

#### PRINCIPALES INTERACTIONS

- L'ensemble des partenaires gestionnaires de données



## OBSERVATOIRE ÉQUIPEMENTS

### La base permanente des équipements (BPE) de l'Insee enrichie au service de l'observatoire

Ressource indispensable de réflexions, d'analyses et de dialogue, l'observatoire des équipements recense plus de 2 400 équipements publics et d'intérêt public depuis 2012. Fondé en partie sur la BPE de l'Insee, il les localise, les quantifie et les qualifie selon 9 grandes catégories : enseignement, santé, sport /loisirs, social... Très prisée des collectivités dans le cadre d'élaboration des documents de planification, d'organisation du territoire..., cette base de données est mise à jour pour la métropole orléanaise et étendue aux territoires voisins.

#### ENJEUX

La BPE de l'Insee est une source de données importante de l'observatoire. Elle fait l'objet d'évolutions majeures qu'il s'agit d'intégrer à la propre base de Topos. À l'échelle d'Orléans Métropole, le processus de mise à jour s'appuie également sur les retours des communes. L'extension aux territoires de l'Orléanais est incontournable pour assurer un suivi des équipements. Cette base de données est une ressource pour de nombreux observatoires et outils de Topos : les territoires des proximités, l'offre de soins... La transversalité de cette base de données en fait un outil indispensable pour les travaux partenariaux de l'agence.

#### OBJECTIFS

Construire une base de données pérenne et optimisée à une échelle plus large donne à Topos les moyens de définir des indicateurs de suivi du niveau d'équipements des territoires, de leur accessibilité, de leur diversité... L'anticipation des besoins en équipements est alors facilitée pour les partenaires « collectivités » et bénéfique pour la population.

L'acquisition de la nouvelle base permanente des équipements enrichie de l'Insee facilitera la mise à jour des informations mises à disposition. L'agence a également pour projet de développer des axes d'analyses en lien avec ses autres observatoires (mobilité, occupation du sol notamment).

#### PRODUCTIONS/ÉCHÉANCES

- **1<sup>er</sup> semestre 2023**  
Récolte d'informations de mise à jour auprès d'Orléans Métropole – Acquisition de la BPE 2021 enrichie de l'Insee
- **2<sup>nd</sup> semestre 2023**  
Mise à jour pour Orléans Métropole et pour les territoires de l'Orléanais grâce à un script d'automatisation

#### PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Orléans Métropole, PETR Loire-Beauce, PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne, l'ensemble des EPCI et des communes qui les composent
- Les partenaires fournisseurs de données

#### PRINCIPALES INTERACTIONS

- Outil « Territoires des proximités »
- Observatoire de l'attractivité et du rayonnement
- Observatoire de l'offre de soins



ÉTUDES

## PRÉFIGURATION & RÉALISATION

### ÉTUDES DE QUADRANT

#### La collaboration entre les territoires, au-delà de l'intercommunalité

Les territoires de l'Orléanais désignent un bassin de vie et de mobilité dont la planification territoriale se construit dans des limites institutionnelles. Malgré le principe de concertation des territoires, elle a des effets limités sur la collaboration à plus grande échelle. Les études de quadrant repèrent et caractérisent les enjeux partagés entre territoires compétents en termes d'espaces et de thématiques constituant un potentiel de projets interterritoriaux. Dans un contexte de modification du SRADDET pour la mise en œuvre de la ZAN, il s'agit de porter une vision à long terme de prospective territoriale du développement des territoires de l'Orléanais.

#### ENJEUX

La reconnaissance des espaces qui portent des enjeux d'aménagement communs aux territoires de l'Orléanais.

La réalisation de travaux collectifs de perspectives avec les acteurs concernés par les problématiques qui auront été repérées.

L'élaboration d'objectifs communs d'aménagements ou de gestion des espaces d'enjeux, voire de développement de projets qui seront portés par les acteurs des territoires.

#### OBJECTIFS

La réalisation de travaux interterritoriaux nécessite leur préparation. En collaboration avec les techniciens des collectivités, l'agence définit la méthodologie d'élaboration de ces analyses, la gouvernance technique et politique pour en assurer le suivi.

Des sujets législatifs prégnants sont considérés : la logistique, la ZAN 2050, la renaturation, la stratégie foncière, etc.

En conclusion de cette phase de préfiguration, l'agence produit une « feuille de route » qui cadrera le déroulement des travaux prévus entre le début du 2<sup>e</sup> trimestre et la fin de l'année 2023.

#### PRODUCTIONS/ÉCHÉANCES

##### 1<sup>er</sup> semestre 2023

Validation de la feuille de route / calendrier – Définition de la gouvernance des travaux – Premières animations pour poser le socle de la réflexion

##### 2<sup>nd</sup> semestre 2023

Construction des diagnostics sur la base du socle de la réflexion – Production cartographique et premières fiches

#### PARTENAIRES ASSOCIÉS

##### Selon les quadrants

Orléans Métropole, services et élus PETR Loire-Beauce, PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne, l'ensemble des EPCI services et élus

#### PRINCIPALES INTERACTIONS

- Tous les observatoires de l'agence
- Différents documents et réflexions portés par Orléans Métropole, les territoires de l'Orléanais, SCoT, PLUM, PLUiHD, PCAET, PAAT



## MODÉLISATION

## LA TRAME VERTE ET BLEUE (TVB)

## De la modélisation à la validation

Dans un contexte où la résilience aux changements climatiques est un enjeu d'aménagement des territoires, la cartographie d'un réseau écologique est essentielle. Topos poursuit la construction d'une modélisation des cheminements possibles des espèces à partir de la cartographie des milieux, de leurs continuités et de leurs ruptures. Ce travail est en cours de validation. L'objectif est d'aboutir au suivi d'une TVB. Il s'agira ensuite d'appréhender les actions à mener pour renaturer certaines zones, conforter des corridors ou des réservoirs écologiques.

## ENJEUX

La loi Climat et Résilience impulse une nouvelle façon d'aménager le territoire intégrant désormais la séquence Éviter-Réduire-Compenser (ERC) à la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers. La localisation de ces espaces et de leurs fonctionnalités écologiques est essentielle.

Ce travail participe à l'évaluation des SCot six ans après leur approbation.

Topos est une des premières agences à utiliser les données CarHab (données nationales) pour construire la modélisation. Il s'agit de poursuivre un travail exemplaire et descripteur au niveau national dans l'intégration de ces données.

## OBJECTIFS

La validation des sous-trames se fera à partir de la mise à jour des données Occsol 2020 et des premières modélisations réalisées en 2022.

La transmission de la donnée aux services d'Orléans Métropole dans le cadre de la GEMAPI servira à l'identification des secteurs de plantation de haies.

L'assemblage des trames dessinera le cœur du réseau vert et bleu et des zones de dispersions secondaires dans Orléans Métropole.

L'agence valorisera ce travail à travers diverses publications, événements, AMI, notamment ceux organisés par le Ministère de la Transition écologique ou Orléans Métropole.

## PRODUCTIONS / ÉCHÉANCES

• 1<sup>er</sup> semestre 2023

L'assemblage des trames pour réaliser le cœur du réseau vert et bleu sur OM et les zones de dispersions secondaires – Mise à jour des données à partir de l'OCCSOL 2020 – Transmission de la donnée dans le cadre de la GEMAPI

• 2<sup>nd</sup> semestre 2023

Mise en place d'un groupe d'experts pour valider les sous-trames

## PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Orléans Métropole, PETR Loire-Beauce, PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne, L'ensemble des EPCI et des communes qui les composent
- Ministère de la Transition écologique, DREAL/DDT (41 et 45) / CA / CCI / Région Centre - Val de Loire
- LNE, ONF, CDPNE, CBNBP, OFB, CEN, FNE

## PRINCIPALES INTERACTIONS

- Nature en ville
- Observatoire de l'occupation du sol

## axe 2.

FAIRE ÉCO-SYSTÈME(S)

**Dans un contexte de transition écologique et de crise sanitaire, la construction d'un développement économique plus durable et la recherche de résilience dans nos modes de production, de consommation ou encore de travail interrogent les partenaires.**

Cet axe de travail investit les relations qu'entretient l'économie avec les modes de vie souhaités : se déplacer, habiter et travailler,... faire société avec un système économique plus durable !

- Définir les spécificités économiques des territoires de l'Orléanais
- Situer les territoires de l'Orléanais dans leur environnement économique
- Analyser les évolutions des outils de travail pour une offre résiliente



## OBSERVATOIRE

## ATLAS DES PARCS D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

## Le nouveau meilleur allier des développeurs économiques

C'est le deuxième volet de la réponse aux obligations portées par la loi Climat et Résilience en termes d'inventaire des zones d'activités économiques (ZAE). Construit en intelligence avec les territoires de l'Orléanais, cet outil les dote d'une application de suivi de leurs parcs d'activités économiques. Sa plus-value ? Des informations fines et détaillées (foncier, établissements, services, réglementation...) disponibles à la consultation ou à l'export. C'est une base de données mise à jour grâce à son utilisation quotidienne par les développeurs économiques et la remontée d'informations qu'elle entraîne.

## ) ENJEUX

Les enjeux nationaux de transition écologique réinterrogent les modalités du développement économique territorial. L'observation et la maîtrise du foncier en sont des ressorts. La loi Climat et Résilience impose aux EPCI compétents d'établir un inventaire des ZAE d'ici l'été 2024. Une certaine réactivité dans la mise en œuvre d'outils pertinents et pérennes est attendue par nos partenaires. Dans un souci d'exemplarité, Topos dotera les territoires de cet outil d'ici la fin de l'année 2023.

## ) OBJECTIFS

Au-delà des exigences de la loi, il s'agit pour Topos de doter les territoires d'un outil pérenne d'observation, de suivi et de support au développement économique. L'outil a vocation à devenir une application métier de référence pour les développeurs économiques. L'atlas constituera ainsi un véritable outil opérationnel mais aussi d'aide à la décision, capable d'alimenter les réflexions stratégiques des territoires.

## PRODUCTIONS / ÉCHÉANCES

- **1<sup>er</sup> semestre 2023**  
Atelier « Besoins en fonctionnalités et en données » – Recensement des établissements – Atelier avec les services de l'État pour cerner leurs attentes – Élaboration / développement de l'application
- **2<sup>nd</sup> semestre 2023**  
Version bêta de l'application – Accompagnement dans la mise en œuvre de la loi (concertation, transmission aux PETR...) – Définir les indicateurs de suivi – Évaluer l'emploi dans les parcs (partenariat avec l'Insee)

## PARTENAIRES ASSOCIÉS

- EPCI des territoires de l'Orléanais, DEV'UP, DDT, DREAL, Département Loiret, chambres consulaires, Insee

## PRINCIPALES INTERACTIONS

- Observatoire du foncier
- Étude portrait économique des territoires
- Études de quadrant
- Étude logistique
- Toile® Logistique



ÉTUDE

## DIAGNOSTIC LOGISTIQUE

### Objectiver la fonction logistique pour les territoires de l'Orléanais

La logistique est une fonction cardinale de l'activité économique productive et de consommation. Elle est inhérente à la vie d'un bassin d'emploi. Le positionnement des territoires de l'Orléanais sur des axes de communication européens en proximité francilienne en fait un espace de circulation, voire de rupture de charge des flux de marchandises. Dans un contexte national et local de questionnements sur les plus-values et les évolutions de la logistique, un diagnostic objectif est nécessaire.

#### ENJEUX

La maîtrise du foncier, de la consommation énergétique, de la réindustrialisation, les (r)évolutions géopolitiques, numériques, des habitudes de consommation... font muter l'activité en profondeur.

Les grands réseaux d'infrastructures, la création de nouveaux axes de communication, la proximité de ports internationaux ou de grands bassins d'emploi et de consommation interrogent les liens et leurs échelles.

Dans ce contexte, la compréhension de ce qu'est la logistique pour les territoires de l'Orléanais est une nécessité.

#### OBJECTIFS

La connaissance, voire la prise de conscience, des implications de la fonction logistique est importante pour les territoires de l'Orléanais. Il s'agit d'animer et de produire un état des lieux local pour inventorier les implications de cette fonction dans l'économie locale. Le travail sera réalisé en lien avec l'Insee, notamment sur les questions d'emplois et de flux. Ces travaux concerneront largement les acteurs économiques, politiques et techniques aux échelles pertinentes du local au national, voire international. Ils nourriront la prospective et les réflexions sur l'avenir de l'activité.

#### PRODUCTIONS / ÉCHÉANCES

##### • 1<sup>er</sup> semestre 2023

Un diagnostic flash pour alimenter une journée de travail avec élus et techniciens – Animation d'une journée avec les élus et les techniciens

##### • 2<sup>nd</sup> semestre 2023

Fourniture du diagnostic – Animation d'une ½ journée sur la logistique en associant partenaires publics et privés – Lancement du travail sur la prospective

#### PARTENAIRES ASSOCIÉS

- EPCI des Territoires de l'Orléanais, DEV'UP, CIMO, partenaires externes LSN + Ports du Havre + club ville portuaire de la FNAU, État, Région Centre-Val de Loire...

#### PRINCIPALES INTERACTIONS

- Prospective logistique
- Toile® Logistique
- Atlas des parcs des activités économiques
- Études de quadrant
- Modification du SRADDET



## OBSERVATOIRE TOILE® LOGISTIQUE

### Faites-vous une toile sur la logistique !

La Toile® est un outil d'animation, de visualisation, de compréhension... des relations, interdépendances entre parties prenantes d'un même écosystème. Cet outil de diagnostic dynamique est développé depuis près de vingt ans par l'agence d'urbanisme de Dunkerque qui en a exporté le modèle à travers le monde. Topos a été formée sur la construction et l'utilisation de cet outil et propose de l'appliquer dans le cadre du travail de diagnostic et de prospective sur la logistique.

#### ENJEUX

La logistique est une fonction transverse, essentielle, de l'activité économique. De ce fait, elle met en relation un nombre important d'acteurs économiques, politiques, techniques. Pour bien comprendre ses implications locales et œuvrer à son avenir dans un contexte complexe, il est primordial de bien identifier les parties prenantes, leurs prérogatives, leurs interdépendances... Leur représentation par la Toile® est aussi l'opportunité de les réunir pour qu'ils partagent les intérêts et les enjeux communs du développement de la logistique dans les territoires de l'Orléanais.

#### OBJECTIFS

La construction d'un premier visuel montrant les relations et les interdépendances à différentes échelles de territoire est un moment complexe. Elle nécessite un diagnostic initial robuste local et une bonne connaissance des liens économiques à différentes échelles de territoire : du local... à l'international pour certains cas.

Ce premier visuel sera ensuite testé auprès de groupes de parties prenantes pour le façonner au fur et à mesure des expertises.

#### PRODUCTIONS/ÉCHÉANCES

- **Année 2023**  
Premiers tests de représentations – Réalisation des entretiens avec des professionnels (chefs d'entreprises indus, logisticiens...)

#### PARTENAIRES ASSOCIÉS

- EPCI des territoires de l'Orléanais, Professionnels (logisticiens, industriels dans différents secteurs : agro, ...) et syndicats de professionnels (AFILOG, LSN, FNTR, TLS...)

#### PRINCIPALES INTERACTIONS

- Atlas des parcs d'activités économiques
- Études de quadrant
- Diagnostic logistique



ÉTUDE

## PROSPECTIVE LOGISTIQUE

### « Demain est moins à découvrir qu'à inventer » G. Berger

La prospective n'est ni une science ni un art divinatoire. La prospective est une posture, un état qui consiste à ouvrir l'esprit à des futurs possibles en s'appuyant sur des structures du passé, des innovations dans l'air du temps et des ruptures de fonds. C'est une réflexion structurée qui rend service en ce qu'elle met en exergue de souhaitable, de redoutable ou encore d'onirique. En envisageant des futurs possibles, elle invite à entrevoir les obstacles à éviter, les dynamiques positives à amplifier et des leviers à actionner. C'est enfin un temps de partage car l'ensemble ne devient désirable que s'il est partagé.

### ENJEUX

La logistique est en mutation. Les instabilités géopolitiques, les évolutions démographiques, les changements climatiques, sociaux, les pandémies, les énergies, les évolutions technologiques,... questionnent nos modes de production, de consommation et les échelles de la mobilité des personnes et des marchandises. Elles questionnent la logistique dans son modèle actuel. Sans remettre en cause la fonction nécessaire à l'activité humaine, il s'agit de réfléchir aux conditions et implications de ces évolutions pour en trouver les éléments de la maîtrise.

### OBJECTIFS

L'équipe de Topos est formée à la prospective créative. Cette formation action aboutira à la production d'un cahier qui sera le point de départ d'animations successives avec les élus, les techniciens et les professionnels de la logistique. L'agence vise un ancrage local de la réflexion. Elle doit rendre service au territoire de l'Orléanais. Ces travaux se nourriront de recherches sur les tendances lourdes, les ruptures, les signaux faibles et les futurs possibles. Ils s'appuieront également sur un diagnostic local et sa mise en perspective.

#### PRODUCTIONS/ÉCHÉANCES

- **1<sup>er</sup> semestre 2023**  
Formation collective à la prospective – Veille – 1<sup>re</sup> ébauche de récits et plans de publication – Poser la démarche d'animation
- **2<sup>nd</sup> semestre 2023**  
Livraison d'un cahier de prospective – Animation / partage / identification des travaux souhaités avec les élus dans le cadre d'une demi-journée sur la logistique – Continuité à prévoir sur 2024

#### PARTENAIRES ASSOCIÉS

- EPCI des territoires de l'Orléanais, DEV'UP, CIMO, organisations professionnelles, État, Région Centre-Val de Loire, intervenants extérieurs...

#### PRINCIPALES INTERACTIONS

- Atlas des parcs d'activités économiques
- Études de quadrat
- Diagnostic logistique
- Toile® Logistique



ÉTUDE

## PORTRAIT ÉCONOMIQUE DES TERRITOIRES DE L'ORLÉANAIS

### Caractériser le tissu économique pour mieux comprendre nos territoires

Correspondant sensiblement à la Zone d'emploi ou encore l'Aire d'Attractivité d'Orléans, les territoires de l'Orléanais apparaissent comme l'échelle pertinente pour observer les dynamiques économiques du territoire. À travers ce portrait économique, c'est la compréhension du territoire qui est ciblée, mais aussi l'émergence d'enjeux partagés. Il analysera le tissu économique, ses dynamiques, sa structuration, ses spécificités locales, ses atouts comme ses faiblesses ; pour établir un référentiel commun.

#### ENJEUX

Le monde économique est en pleine mutation. Sont réinterrogés nos modes de production, de consommation, de travail.

L'objectif Zéro Artificialisation Nette (ZAN) nous oblige à repenser le développement économique dans une finalité plus durable et résiliente.

L'opposition et la concurrence des territoires s'estompent pour laisser la place à davantage de complémentarité, de coopération et d'interterritorialité. Il s'agit alors de porter le regard sur un nouvel espace territorial cohérent compte tenu des interrelations des territoires, du développement économique, des ressources et des filières locales.

#### OBJECTIFS

Le portrait économique des territoires de l'Orléanais apporte de nouvelles clés de lecture en soulignant les spécificités du territoire. Il est l'occasion de poser un diagnostic stratégique partagé. En identifiant les synergies et les enjeux communs en matière de développement économique, il participe au renforcement du socle de coopération et d'interterritorialité. Support de l'acculturation et de l'aide à la décision des élus, il prépare également les réflexions prospectives qui seront menées dans le cadre des études de quadrant prévues en 2023.

#### PRODUCTIONS / ÉCHÉANCES

- **Année 2023**  
Fin 2023 : publication du portrait économique des territoires de l'Orléanais

#### PARTENAIRES ASSOCIÉS

- EPCI des Territoires de l'Orléanais, DEV'UP

#### PRINCIPALES INTERACTIONS

- Atlas des parcs d'activités économiques
- Études de quadrant



# axe 3.

**Les conséquences de la crise écologique et climatique sont déjà perceptibles au quotidien. Elles ont exacerbé des besoins et des attentes face à l'évolution accélérée des modes de consommation, de travail...**

**Quelles seront leurs influences sur les attentes des populations en matière d'habitat ?**

Les études projetées sur cet axe stratégique s'attacheront à répondre au besoin de concilier l'offre de logements neufs et anciens avec les besoins et nouvelles attentes des populations en matière d'habitat :

- Identifier les besoins des populations spécifiques (étudiants, personnes âgées)
- Caractériser un aménagement du « care » et du « bien-être »
- Appréhender les capacités d'évolution et de gestion du patrimoine (bâti et foncier)



## OBSERVATOIRE FICHES HABITER

### Consolider un panorama de l'habitat

Les fiches Habiter font parties des données les plus consultées et téléchargées à partir du moteur de recherche « Portraits des territoires » sur le site web de Topos. La finalisation et surtout la consolidation du contenu par une mise à jour annuelle et une production automatisée est une étape importante. Ce travail facilitera la constitution d'un tableau de bord.

#### ENJEUX

Toute collectivité a besoin d'accéder régulièrement et facilement à des chiffres clés sur l'habitat, les populations, les ménages ou encore la consommation d'espaces. Ces données sont nécessaires pour mettre en perspective la réalité observée localement. Les élus et les techniciens les sollicitent pour programmer des logements, des équipements... Les fiches Habiter alimentent également des réflexions plus ciblées sur les mécanismes qui imbriquent population / besoin / production / financement / consommation d'espaces.

#### OBJECTIFS

En 2022, les fiches Habiter intègrent de nouvelles données relatives aux migrations résidentielles, aux copropriétés et aux prix de l'immobilier. En 2023, leur mise à jour est automatisée pour permettre une actualisation plus rapide. Les Fiches Habiter sont accessibles en ligne via le moteur de recherche « Portraits de territoires » sur le site Topos. Les données relatives à la population et aux ménages sont également valorisées grâce à un tableau de bord sur le Portail cartographique de Topos.

#### PRODUCTIONS / ÉCHÉANCES

- **1<sup>er</sup> semestre 2023**  
Publication des Fiches Habiter 2023 – Intégration des fiches sous R pour automatisation
- **2<sup>nd</sup> semestre 2023**  
Étude opportunité d'un tableau de bord « Habitat » sur le Portail cartographique de Topos

#### PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Orléans Métropole, PETR Loire-Beauce, PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne, l'ensemble des EPCI et des communes qui les composent
- Les partenaires fournisseurs de données

#### PRINCIPALES INTERACTIONS

- Observatoire de l'occupation du sol
- Observatoire des copropriétés
- Observatoire logement social (Maison de l'habitat)



## OBSERVATOIRE COPROPRIÉTÉS

### Un outil et un bilan au service des parties prenantes

Les copropriétés vivent des situations de gestion diverses. Pour une partie d'entre elles des signaux indiquent une fragilité qui laisse présager d'une bascule possible vers une dégradation, ou encore que la situation de crise est atteinte. Les raisons de ces trajectoires sont multiples. Considérant que l'état de l'habitat induit l'état de l'habitant, l'observation des évolutions est un enjeu. L'agence a co-construit l'observatoire des copropriétés pour identifier les gradients et les ressorts de la fragilité. Elle livre les conclusions du travail réalisé et un outil de mesure, de suivi et d'anticipation : l'indice de fragilité.

#### ENJEUX

L'observatoire des copropriétés contribue au pilotage des politiques locales d'amélioration de l'habitat privé. En caractérisant la fragilité potentielle des copropriétés, il aide la collectivité à prioriser ses interventions. L'observatoire met en relation les copropriétés avec les acteurs de la rénovation énergétique pour qu'ils les accompagnent dans l'engagement de travaux. L'observatoire fournit des informations qui participent au déploiement des politiques locales de lutte contre l'habitat indigne et insalubre. La continuité de cette observation est liée à la complétude du registre des copropriétés.

#### OBJECTIFS

Les copropriétés en situation de fragilité sont identifiées au moyen d'un panel d'indicateurs co-construits avec les partenaires de l'observatoire. Ancienneté du bâti, taux d'impayés, taux de vacance, évolution du prix de vente..., une dizaine d'indicateurs offrent une vision détaillée des difficultés rencontrées.

Une fiche d'identité est créée pour chaque copropriété mettant en parallèle ces informations avec les dispositifs d'aide applicables.

L'ensemble est intégré dans le Portail cartographique d'Orléans Métropole (données sécurisées) et en format grand public sur celui de l'agence pour constituer un véritable outil de suivi et d'accompagnement.

#### PRODUCTIONS / ÉCHÉANCES

- **1<sup>er</sup> semestre 2023**  
Dashboard sur le Portail cartographique de Topos – Publication d'un Nota bene / Rapport d'étude à l'ANAH / Rapport d'étude simplifié
- **2<sup>nd</sup> semestre 2023**  
Travaux à l'échelle des territoires de l'Orléanais

#### PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Orléans Métropole
- Agence Nationale d'Amélioration de l'habitat (ANAH)
- Adil – Espace Conseil Faire
- Syndics

#### PRINCIPALES INTERACTIONS

- Observatoire de l'habitat (diagnostic et fiches enjeux du PLH4)



ÉTUDE

## PRÉCARITÉ ET FRAGILITÉ

### Un appui aux analyses des besoins sociaux

Dans le cadre de son observatoire de l'habitat, Topos a développé le suivi d'indicateurs sur la précarité des populations. L'agence s'engage en tant que facilitateur auprès des communes afin de leur proposer une ressource sur cette thématique. Les données sur la population et leur fragilité sont nécessaires pour l'analyse des besoins sociaux des Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS).

#### ENJEUX

Les CCAS ou CIAS ont une obligation légale d'établir une analyse des besoins sociaux (ABS) en début de mandat municipal pour concevoir les politiques sociales communales ou intercommunales. L'intérêt d'un tel outil est non seulement de produire un état des lieux des besoins de la population, mais aussi d'être un outil de suivi grâce à une actualisation des données ou un approfondissement thématique.

Ces différentes données viennent également éclairer un projet global de territoire et permettent d'appuyer et prioriser des choix urbains.

À mi-mandat municipal, si un quartier prioritaire est identifié, les communes devront se positionner prochainement sur les contrats de ville 2030.

#### OBJECTIFS

Topos jouera le rôle de « hub » de données pour les communes désirant faire vivre leur ABS. En amont, Topos prendra en charge le recueil, la sélection et le traitement des données puis offrira aux communes un accès à ces données brutes via des fiches thématiques.

L'agence poursuivra la réflexion sur l'évaluation des besoins et l'exploitation des données qui en découle dans les thématiques de la politique de la ville, de la santé, ou pour le développement des outils d'analyse que sont les territoires de proximité, PUMA ou encore îlots de chaleur/fraicheur.

#### PRODUCTIONS/ÉCHÉANCES

- **1<sup>er</sup> semestre 2023**

Prise de contact pour lancer un groupe de travail avec les CCAS pour définir indicateurs / baromètres communs (phase test sur Orléans Métropole)

- **2<sup>nd</sup> semestre 2023**

Production de fiches de données thématiques à la commune en version test (sur Orléans Métropole).  
Prise de contact avec les communes des territoires de l'Orléanais

#### PARTENAIRES ASSOCIÉS

- CCAS
- CAF
- PETR (CLS), EPCI
- Métropole d'Orléans (contrat de ville)

#### PRINCIPALES INTERACTIONS

- Observatoire de l'offre de soins
- PUMA
- Territoires des proximités
- Îlots de Chaleur/Fraicheur



## ÉTUDE

## LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

## Une analyse démographique du vieillissement

Le vieillissement de la population a de nombreuses implications en termes d'urbanisme, et principalement sur l'habitat et la mobilité. Le cycle d'études sur le vieillissement envisagé par Topos est une première approche démographique. Observe-t-on la même part de population vieillissante au sein des territoires de l'Orléanais ? Quelles projections pour les années à venir ? Pour quels enjeux ?

## ) ENJEUX

8 % de la population des territoires de l'Orléanais est âgée de 75 ans et plus ; près d'un quart de la population est âgée de 60 ans ou plus. Quelles seront les implications de ce vieillissement de la population sur les besoins en logement, en mobilité et en équipement ? Comment assurer l'accès aux services de proximité ? Comment adapter les territoires de l'Orléanais au vieillissement ?

Face à ce défi et au vu des événements des dernières années (Covid, qualité des Ehpad), le sujet de la perte d'autonomie devrait connaître, en 2023, des évolutions législatives (proposition de loi « bien vieillir », réforme du grand âge) qui viendront éclairer le diagnostic du territoire.

## ) OBJECTIFS

Le principal objectif de Topos sur l'année 2023 sera d'initier la réflexion autour de la thématique du vieillissement en élargissant son réseau de partenaires. La connaissance de la population vieillissante et de ses modes d'habiter sera la première brique de ce cycle d'études prévu dans le programme de travail triennal de Topos.

## PRODUCTIONS / ÉCHÉANCES

- 2<sup>nd</sup> semestre 2023  
Pose des jalons avec « groupe projet ABS » – Première publication sur l'analyse démographique du vieillissement

## PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Orléans Métropole, PETR Loire-Beauce, PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne, l'ensemble des EPCI et des communes qui les composent.
- Les partenaires fournisseurs de données

## PRINCIPALES INTERACTIONS

- Observatoire de l'offre de soins
- Observatoire des équipements
- Observatoire de la mobilité



## OBSERVATOIRE FONCIER-HABITAT

### Densification, consommation, renouvellement : observer pour anticiper !

Le suivi et la limitation de la consommation d'espaces rend l'observation foncière indispensable. Cette dernière répond aux enjeux de maîtrise des coûts du foncier dans un contexte de tension et de limitation de l'étalement urbain. La question du potentiel foncier et la définition de la stratégie foncière nécessitent au préalable d'objectiver les dynamiques des marchés fonciers et immobiliers, la vacance des logements ainsi que la consommation foncière et d'espaces. Elles concernent autant la production résidentielle que celle liée à l'économie.

#### ENJEUX

La loi Climat et Résilience oblige les EPCI compétents en matière de logement et de développement économique à se doter d'un observatoire de l'habitat et du foncier. Il doit faciliter la connaissance et l'observation du foncier disponible, de la conjoncture des marchés foncier et immobilier et des éléments concourant à la sobriété foncière. Il contribue au pilotage des politiques publiques en matière de logements et d'opérations d'aménagement. Les territoires de l'Orléanais ont posé 2024 comme horizon de création des observatoires. Les indicateurs posés par la loi sont nombreux et complexes, il convient de les repositionner dans la stratégie d'observation, les besoins et la capacité des territoires.

#### OBJECTIFS

Compte tenu de la complexité des orientations législatives, Topos envisage un premier temps de dimensionnement de l'observatoire en s'appuyant sur ses partenaires pour :

- définir et éclaircir les attendus de la loi;
- s'appuyer sur les travaux d'observation déjà engagés par l'agence et les territoires;
- se caler sur les besoins des territoires et la gouvernance;
- poser les finalités de l'exercice d'observation au-delà de la fourniture de données aux services de l'État, notamment en terme de stratégie foncière.

#### PRODUCTIONS/ÉCHÉANCES

- **1<sup>er</sup> semestre 2023**  
Définition de l'observatoire en conformité avec loi Climat et Résilience – Définition du mode de collaboration
- **2<sup>nd</sup> semestre 2023**  
1<sup>re</sup> publication fixant les objectifs de l'observation foncière – 1<sup>er</sup> comité technique sur le foncier habitat – Création de l'observatoire

#### PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Orléans Métropole, PETR Loire-Beauce, PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne, l'ensemble des EPCI et des communes qui les composent
- Bailleurs, promoteurs, aménageurs

#### PRINCIPALES INTERACTIONS

- Stratégie foncière
- Occupation du sol
- Tâche urbaine / potentiel densification/ZAN



## ÉTUDE STRATÉGIE FONCIÈRE

### Capacité d'anticipation stratégique pour décider

C'est une réflexion spécifique menée pour Orléans Métropole, dont les conclusions et la méthodologie d'animation seront transposables pour les EPCI des territoires de l'Orléanais. Les stratégies foncières sont au cœur de toute politique publique d'aménagement et de développement du territoire. Que ce soit pour renforcer l'attractivité des territoires, réduire les inégalités territoriales ou encore satisfaire les besoins des habitants en matière de logement, d'emploi et de mobilité, l'action foncière est essentielle pour la mise en œuvre des stratégies territoriales.

#### ENJEUX

L'aménagement de l'espace nécessite l'acquisition d'un foncier. Pour les collectivités qui ont des prérogatives en matière économique, d'accueil de populations, la création ou la réhabilitation les renvoie à cette même obligation de maîtrise et de gestion d'un foncier. La stratégie foncière s'inscrit dans une vision prospective de moyen et de long termes. Elle prend en compte les besoins du territoire en logement, en foncier économique, en infrastructures, en production et en espaces de nature. Dans un territoire où se superposent les échelons administratifs, il est nécessaire d'identifier les secteurs de projets et en particulier ceux à enjeux métropolitains pour permettre un arbitrage dans les programmes d'aménagement.

#### OBJECTIFS

2022 a été le temps de la définition à l'appui des enquêtes de besoin.

2023 verra la concrétisation des réflexions avec la version bêta d'un premier outil métropolitain orienté vers la stratégie foncière.

Pour cela, la première étape sera d'établir la méthodologie à employer dans une publication Vademecum « Stratégie foncière ».

Les travaux seront intégrés dans les études de quadrant.

Ceux réalisés dans le cadre de l'identification du potentiel de densification seront intégrés aux réflexions sur la stratégie foncière.

Enfin, des liens forts seront établis entre la stratégie foncière et l'observatoire foncier.

#### PRODUCTIONS / ÉCHÉANCES

- **1<sup>er</sup> semestre 2023**  
Accompagnement du déploiement de l'outil cartographique – Rédaction Vademecum.
- **2<sup>nd</sup> semestre 2023**  
Publication Vademecum.

#### PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Orléans Métropole, PETR Loire-Beauce, PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne, l'ensemble des EPCI et des communes qui les composent.

#### PRINCIPALES INTERACTIONS

- Occupation du sol
- Tâche urbaine / potentiel densification / ZAN
- Observatoire de l'habitat et du foncier



ÉTUDE

## ÉTAT DES LIEUX DU BASSIN DE MOBILITÉ

## La recette d'un bassin de mobilité

Le bassin de mobilité est un concept introduit par la loi d'orientation des mobilités (LOM). Il vise à coordonner les actions des acteurs à l'échelle d'un bassin de vie. Il s'agit d'un périmètre défini par le Conseil Régional, en concertation avec les acteurs locaux, qui tient compte des besoins et des pratiques des usagers, des enjeux de cohérence et de complémentarité entre les modes de transport. C'est un outil de gouvernance interterritorial devant favoriser le développement des alternatives à la voiture individuelle, l'accessibilité des services publics et des activités économiques, la réduction des émissions de GES et la lutte contre la fracture territoriale.

## ) ENJEUX

Pour élaborer une politique de mobilité cohérente à l'échelle du bassin de mobilité, l'ensemble des acteurs doit aboutir à un contrat opérationnel de mobilité. Pour définir des objectifs partagés en matière de mobilité au travers de ce contrat, Topos propose de constituer un socle de connaissance commun. C'est une opportunité pour rendre compte, à l'échelle de ce nouveau périmètre, des besoins, des actions et des perspectives de chacun des acteurs.

## ) OBJECTIFS

Topos se positionne comme un espace de dialogue pour le bassin de mobilité des territoires de l'Orléanais. En menant des entretiens avec les acteurs du territoire, l'agence dresse un bilan des orientations et des actions envisageables pour chacun.

L'agence réalise également un benchmarking des bassins de mobilité afin de dégager les facteurs favorables et défavorables à l'établissement d'une gouvernance efficace au service des territoires.

Les études de quadrant de Topos seront un complément à cet état des lieux.

## PRODUCTIONS/ÉCHÉANCES

## Année 2023

Démarrage des premiers travaux : interviews, études de quadrant...

## PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Autorités Organisatrices de la Mobilité, EPCI dont la compétence mobilité est exercée par la Région, PETR Loire-Beauce, PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne, Département et État.
- La Région Centre-Val de Loire, échelon compétent pour définir les bassins de mobilité

## PRINCIPALES INTERACTIONS

- Observatoire des mobilités
- Enquête mobilité 2023
- Études de mobilité
- Études de quadrant



ÉTUDE

## ENQUÊTE MOBILITÉ

## Connaître les déplacements des habitants d'un bassin de mobilité

Pour évaluer son plan de déplacement urbain, Orléans Métropole a besoin d'actualiser les données sur les pratiques de mobilité des habitants. La dernière enquête, datant de 2014, ne reflète plus la réalité des déplacements. Les services sont conscients que la majorité des flux de mobilité s'affranchissent des limites administratives. En conséquence, l'enquête sera administrée à l'échelle des territoires de l'Orléanais, périmètre pertinent au regard des pratiques de mobilité et du bassin de mobilité défini par le Conseil régional en 2022.

### ENJEUX

L'enquête mobilité est l'outil indispensable pour connaître les besoins et les attentes des habitants en matière de déplacements. Elle sert à évaluer l'impact des politiques publiques de mobilité et à préparer les orientations futures en matière d'aménagement du territoire, de circulation routière, de stationnement et de transports en commun. C'est dans ce cadre que l'enquête mobilité s'inscrit dans l'étude « État des lieux du bassin de mobilité ».

Les données recueillies révèlent les enjeux de coopération interterritoriale pour les membres de la conférence des territoires de l'Orléanais.

### OBJECTIFS

Topos, au travers de son expertise, de ses observatoires et des résultats de l'enquête mobilité construit cette base de connaissance commune à tous les acteurs du bassin de mobilité des territoires de l'Orléanais.

Ce socle accompagne les acteurs dans la coopération interterritoriale indispensable à la définition des objectifs et orientations opérationnelles du bassin de mobilité.

L'agence accompagne techniquement Orléans Métropole et plus largement les membres de la conférence des territoires de l'Orléanais : de la préparation de l'enquête à la rédaction d'un atlas des résultats.

#### PRODUCTIONS / ÉCHÉANCES

- **1<sup>er</sup> semestre 2023**

Travaux préparatoires : échantillonnage, segmentation, planning...

- **2<sup>nd</sup> semestre 2023**

Suivi de l'administration de l'enquête – Exploitation des résultats (fin 2023- 1<sup>er</sup> trimestre 2024)

#### PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Autorités Organisatrices de la Mobilité, EPCI dont la compétence mobilité est exercée par la Région, PETR Loire-Beauce, PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne, Département et État
- La Région Centre-Val de Loire, échelon compétent pour définir les bassins de mobilité

#### PRINCIPALES INTERACTIONS

- Observatoire des mobilités
- État des lieux du bassin de mobilité
- Études de mobilité
- Études de quadrant



ÉTUDE

## MODES ACTIFS : RÉSEAU ARMATURE

### Périurbain et proximités au quotidien

La transition écologique ambitionne la limitation de la consommation énergétique. Les mobilités sont les premières activités les plus en défaut. La proximité semble être une piste de réponses. En rapprochant populations et équipements, ce dispositif évite les phénomènes de ségrégation socio-spatiale, permet une vie plus ancrée localement, bénéfique pour la santé et résiliente en facilitant l'usage de la marche à pied et du vélo pour les déplacements du quotidien. Cependant, elle semble l'apanage des villes, où la population est plus dense. Topos a identifié ces espaces de proximité au travers de son modèle cartographique « Territoires des proximités ».

#### ENJEUX

En 2022, Topos a démontré, dans le cadre de la conception du modèle « Territoires des proximités », l'existence d'espaces dans lesquels l'usage des modes actifs est pertinent dans un temps acceptable (15 minutes) pour les déplacements du quotidien.

Il est désormais nécessaire de repérer les liaisons principales à aménager, en s'affranchissant des limites administratives, pour garantir un mode de vie moins dépendant de la voiture. Cette étude abonde le socle de connaissance commun indispensable à la conférence des territoires de l'Orléanais.

#### OBJECTIFS

Topos utilise deux modèles cartographiques : « Territoires des proximités » et « PUMA » (Perméabilité Urbaine aux Modes Actifs) pour prélocaliser les axes de mobilité (marche à pied et vélo) pour les déplacements du quotidien, à l'échelle des territoires de l'Orléanais – « liaisons inter-EPCI ».

En appui sur les études réalisées par les différents partenaires, ce travail préfigure des orientations opérationnelles à la création d'un réseau armature modes actifs s'affranchissant des limites administratives.

#### PRODUCTIONS / ÉCHÉANCES

- 2<sup>nd</sup> semestre 2023 et suites 2024

Publications des résultats dans un rapport d'étude – Webinaire Kezako

#### PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Orléans Métropole, PETR Loire-Beauce, PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne, l'ensemble des EPCI et des communes qui les composent
- Le Conseil Départemental du Loiret
- Le Conseil Régional du Centre-Val de Loire

#### PRINCIPALES INTERACTIONS

- Observatoire des mobilités
- Territoires des proximités
- PUMA
- État des lieux du bassin de mobilité



## ÉTUDE

## TC, COOPERATION ET COORDINATION (TC & COO)

### Bassin de mobilité – coordination des offres de transport en commun

La création d'un bassin de mobilité implique la signature de contrats opérationnels de mobilité entre la Région Centre-Val de Loire et les acteurs de la mobilité. Le contrat porte sur la coordination des acteurs et des actions communes sur les différentes offres de mobilité : intermodalité, horaire, tarification, information. Il peut aussi porter sur la création, l'aménagement et le fonctionnement des pôles d'échanges multimodaux. Les besoins de mobilité s'affranchissent des limites administratives. Quels sont les espaces où la coordination des acteurs devient stratégique pour proposer des aménagements et des offres adaptées aux spécificités des territoires ?

#### ENJEUX

La coopération entre les acteurs est un levier pour faire émerger des solutions de mobilité alternatives à la voiture individuelle.

Il s'agit d'apporter des éléments de réflexion propres aux spécificités des territoires de l'Orléanais dans le cadre du travail avec la Région pour le contrat opérationnel de mobilité.

Cette étude répond aux enjeux de collaboration entre les autorités organisatrices de la mobilité (AOM), les communautés de communes non AOM et la Région nécessaires pour faciliter les mobilités en transports en commun des centres-villes à la métropole d'Orléans et les territoires voisins.

#### OBJECTIFS

L'étude identifiera les espaces où la coordination de l'ensemble des acteurs devient stratégique pour proposer des aménagements et des offres adaptées aux spécificités des territoires.

L'agence proposera des actions, des aménagements et des offres selon les spécificités des espaces à enjeux et selon les besoins identifiés, notamment par l'enquête mobilité.

L'agence abordera également les enjeux de gouvernance et de gestion.

#### PRODUCTIONS / ÉCHÉANCES

- 2<sup>nd</sup> semestre 2023 et suites 2024

Publications des résultats dans un rapport d'étude – Webinaire Kezako

#### PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Autorités Organisatrices de la Mobilité, EPCI dont la compétence mobilité est exercée par la Région, PETR Loire-Beauce, PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne, Département et État
- La Région Centre-Val de Loire, échelon compétent pour définir les bassins de mobilités

#### PRINCIPALES INTERACTIONS

- Observatoire des mobilités
- Enquête mobilité
- Etudes de quadrant



Entre ménager son environnement naturel ou « de nature » et poursuivre l'aménagement des espaces urbains, des mobilités, des territoires, un certain équilibre est aujourd'hui attendu. De nouvelles règles s'appliquent la Zéro Artificialisation Nette et de nouveaux modes de faire sont à tester.

Les travaux s'appliquent à répondre à la préoccupation grandissante de l'impact écologique du développement sur notre environnement quotidien. Cet équilibre doit se trouver entre développement des territoires et respect des besoins de « la nature » et « de nature » :

- Identifier la présence et les bienfaits de la nature comme facteurs de résilience au changement climatique
- Anticiper les effets de la cohabitation entre les différents usages



## OBSERVATOIRE OCCUPATION DU SOL

### Synthèse des évolutions de 2006 à 2020

Une nouvelle photographie aérienne pour l'année 2020 est disponible. Topos s'est lancée dans la production d'un nouveau millésime de l'analyse de l'occupation du sol pour l'ensemble des territoires de l'Orléanais. Une nouvelle exploitation statistique et spatiale à différentes échelles est prévue au cours de l'année. Topos a déjà réalisé la photo-interprétation des territoires de l'Orléanais pour 2006 et 2016. La nouvelle version précisera les dynamiques entre 2016-2020, et donnera des points de comparaison avec la période précédente (2006-2016).

#### ENJEUX

La Loi Climat et Résilience définit des évolutions dans l'analyse pour la maîtrise de l'artificialisation des sols. La photo-interprétation de l'occupation de sol y prendra une place prépondérante à partir de 2031 dans le cadre de la ZAN. La préparation de cette étape majeure se fait dès aujourd'hui, notamment pour assurer le passage de l'analyse de la consommation d'espaces à celle de l'artificialisation. Assurer la continuité de l'Occsol et faire état des évolutions de la situation dans les territoires de l'Orléanais en sont, pour Topos, les enjeux majeurs.

#### OBJECTIFS

La construction d'une analyse continue entre 2006 et 2020 et la production d'un document de synthèse est une première étape importante à franchir.

Les conclusions nourriront les travaux de l'agence sur le bilan à six ans des SCoT, l'observation des effets des SCoT à l'échelle des territoires de l'Orléanais.

Les données seront également sollicitées pour analyser et reconnaître des secteurs d'enjeu à cette même échelle (études de quadrant, observatoire des paysages et modélisation de la trame verte et bleue).

#### PRODUCTIONS / ÉCHÉANCES

- **1<sup>er</sup> semestre 2023**  
Mise à jour des fiches communales/EPCI/SCoT – Mise à jour Dashboard et application cartographique
- **2<sup>nd</sup> semestre 2023**  
Rédaction de la synthèse

#### PARTENAIRES ASSOCIÉS

- L'ensemble des communes, des EPCI et PETR des territoires de l'Orléanais
- Les chambres consulaires, DREAL / DDT / Région Centre - Val de Loire

#### PRINCIPALES INTERACTIONS

- Modélisation de la TVB
- Observatoire des paysages
- Études de quadrant
- ZAN
- Suivi des SCoT et de l'InterSCoT



## OBSERVATOIRE ZAN – SOLS VIVANTS

### Mettre en œuvre la zéro artificialisation nette ?

Beaucoup de questions subsistent entre les parties prenantes de l'aménagement. Dans un processus d'action / expérimentation, l'agence a travaillé avec un premier ensemble technique. Le temps est venu d'intégrer les élus et les opérateurs de l'aménagement, pour aller plus loin dans les questions et les solutions collectives. En continuité, de nouvelles interrogations se profilent en cohérence avec la séquence ERC : comment identifier la renaturation, la qualité des sols, la désimperméabilisation, la désartificialisation, quelles actions seront reconnues dans le cadre de la ZAN... ?

#### ENJEUX

L'identification d'un vocabulaire, de situations, d'outils, d'indicateurs pour faciliter la mise en œuvre de la ZAN est une première étape indispensable.

Elle passe par l'association des élus et des opérateurs de l'aménagement après avoir travaillé entre techniciens « prescripteurs ».

Ces travaux de définitions ne suffisent pas, ils sont à prolonger sur les sujets déterminants de la renaturation et de la désimperméabilisation, en particulier en lien avec la nature des sols, les conditions de leurs fonctionnalités écologiques...

#### OBJECTIFS

La valorisation de la phase précédente est un prérequis pour animer une nouvelle étape intégrant les élus et les opérateurs de l'aménagement.

L'association de nouvelles parties prenantes fait l'objet d'animations développées au cours de plusieurs évènements.

La conclusion des travaux prendra la forme d'un Vademecum.

Dans la suite des réflexions, l'agence lance les travaux sur la relation entre renaturation et nature/composition/fonction des sols (en appui sur la démarche sols vivants initiée dans le 37) et la création d'indicateurs nouveaux sur l'imperméabilisation et la désartificialisation.

#### PRODUCTIONS / ÉCHÉANCES

- **1<sup>er</sup> semestre 2023**  
Finalisation du Vademecum
- **2<sup>nd</sup> semestre 2023**  
Évènement et développement de nouveaux travaux

#### PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Orléans Métropole, État, DREAL / DDT, CAUE, PETR Loire-Beauce, PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne, Communauté de communes Portes de Sologne, Région Centre-Val de Loire, aménageurs.

#### PRINCIPALES INTERACTIONS

- Trajectoire ZAN 2050
- Modification du SRADDET
- Modification du SCoT et InterSCoT
- Modification du PLUi



ÉTUDE

## LES INDICATEURS DE L'InterSCoT DES TERRITOIRES DE L'ORLÉANAIS

### Suivre les effets de la mise en œuvre des SCoT sur un territoire de vie cohérent

Topos a produit environ 90 indicateurs de suivi des effets de la mise en œuvre des quatre SCoT qui couvrent le bassin de vie des territoires de l'Orléanais. Il s'agit désormais de les publier et de les mettre en perspective pour observer les effets produits par ces SCoT à l'échelle des territoires de l'Orléanais : le renforcement de l'accueil d'activités économiques, de populations ou d'équipements, les stratégies de préservation des espaces naturels, agricoles ou forestiers... Ce travail mettra en perspective également les sujets de collaborations futures.

#### ENJEUX

Le partage des dynamiques de développement qui animent les SCoT et la compréhension de leurs effets à l'échelle d'un bassin de vie.

La construction d'un corpus commun qui facilite l'analyse collective plutôt que la comparaison des SCoT.

Il s'agira également de livrer des éléments de réflexion qui contribueront au bilan que les PETR réalisent 6 ans après l'approbation du SCoT.

Enfin, le contexte de modifications du SRADDET sur la territorialisation de la consommation d'espaces aura des effets sur les SCoT et l'InterSCoT.

#### OBJECTIFS

Topos produit et livre des indicateurs organisés en 7 cahiers thématiques communs aux 4 SCoT. L'agence consolide les indicateurs définis par la mise en place de procédures de collecte et de mise à jour automatisées.

Elle assure la présentation et l'animation des résultats et de leur analyse auprès des partenaires.

L'agence définit les modes de communication web sur les indicateurs (Story Map, Dashboard...). Enfin, elle anticipe sur la création de nouveaux indicateurs en lien avec la loi Climat et Résilience et la ZAN.

#### PRODUCTIONS/ÉCHÉANCES

- **1<sup>er</sup> semestre 2023**  
Édition des premiers indicateurs – Animation pour consolidation
- **2<sup>nd</sup> semestre 2023**  
Édition de tous les cahiers – Définition de la stratégie de communication et de diffusion – Lancement de l'Intégration dans la base de données des scripts sous R

#### PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Orléans Métropole, PETR Loire-Beauce, PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne, Communauté de communes Portes de Sologne, État, Région Centre-Val de Loire, CA, CCI

#### PRINCIPALES INTERACTIONS

- Indicateurs de suivi du SCoT d'Orléans Métropole
- Portrait des territoires de l'Orléanais
- ZAN/ERC
- Interactions avec les outils et études thématiques : atlas des ZAE, fiches Habiter, Observatoire des mobilités, TVB, etc.



## ÉTUDE

## SUIVI DU SCoT D'ORLÉANS MÉTROPOLE

## Suivre les effets des politiques publiques d'aménagement d'un SCoT

Topos a prédéfini plus de 80 indicateurs de suivi du SCoT d'Orléans Métropole. Ces derniers sont nécessaires pour en assurer le suivi et l'analyse des effets. Il est indispensable de réaliser un « TO » qui correspond à la valeur de ces indicateurs pour l'année de l'approbation du SCoT. Ce travail est à finaliser et à présenter pour qu'Orléans Métropole puisse évaluer son SCoT six années après son approbation, soit en 2025.

## ) ENJEUX

L'enjeu est de suivre les effets du SCoT, pour vérifier que les efforts engagés portent leurs fruits.

Il s'agit aussi de vérifier que la direction empruntée par le territoire mène bien aux objectifs poursuivis.

Il s'agit de répondre au cadre législatif qui exige la réalisation d'une évaluation 6 ans après l'approbation.

Ces indicateurs participeront à la construction des diagnostics à réaliser lors des prochaines révisions et lors des réflexions à engager pour la mise en conformité du SCoT avec la modification du SRADET (en février 2026).

## ) OBJECTIFS

L'édition des indicateurs sera réalisée sous forme de cahiers thématiques.

Les indicateurs seront consolidés par l'automatisation des traitements et de mise à jour des données.

L'agence envisagera la production de nouveaux indicateurs à l'aune de la ZAN (artificialisation des sols, renaturation, désimperméabilisation).

Il s'agira enfin de traiter la question de l'intégration du document d'aménagement artisanal, commercial et logistique (DAACL) et d'en envisager la création d'indicateurs spécifiques (Occsol, atlas des parcs d'activités économiques).

## PRODUCTIONS / ÉCHÉANCES

- 1<sup>er</sup> semestre 2023  
COPIL du SCoT d'Orléans Métropole

• 2<sup>nd</sup> semestre 2023

Formalisation de différents cahiers par thématique d'indicateurs (habitat, attractivité, consommation d'espaces, commerce, environnement) – Développement d'un dashboard présentant les chiffres clés

## PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Orléans Métropole, État, CCI, CA
- Les partenaires fournisseurs de données

## PRINCIPALES INTERACTIONS

- Outil de la ville des proximités, observatoire de l'attractivité et du rayonnement, observatoire de la mobilité, observatoire de l'occupation du sol, observatoire de la biodiversité, observatoire de l'habitat, observatoire des équipements, politiques sectorielles, etc.



ÉTUDE

## PLUiHD DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES TERRES DU VAL DE LOIRE

### Accompagnement à l'élaboration du PLUiHD

La communauté de communes s'est engagée dans l'élaboration d'un PLUiHD. Cet EPCI regroupe 49 000 habitants répartis dans 25 communes. À la fin de l'année 2022, l'agence a intégré dans son programme de travail sa participation à l'élaboration du diagnostic et la définition des enjeux sur quatre sujets : l'habitat, la mobilité, le potentiel de densification et les îlots de chaleur.

#### ENJEUX

L'élaboration d'un premier PLUiHD est un moment fort de la vie d'une intercommunalité. C'est un acte de coopération intercommunal fondateur d'un projet commun à 25. Le choix de traiter des questions spécifiques de l'habitat et des déplacements est un positionnement sur des compétences que la collectivité souhaite exercer ou renforcer. C'est également un moment fort pour Topos puisqu'il marque l'engagement de l'agence auprès des nouveaux territoires adhérents. C'est aussi l'opportunité partagée de développer, de tester et de consolider des outils d'analyses qui profiteront à d'autres territoires à l'avenir.

#### OBJECTIFS

L'agence produit, dans les échéances définies par la collectivité, des diagnostics et des enjeux. Pour cela, elle utilise les outils et les bases de données qu'elle exploite ou qu'elle a développés. Les thèmes analysés sont :

- Mobilité : outils « Territoires des proximités » et « PUMA »
- Habitat : données habitat, exploitation des fiches Habiter
- Îlots de chaleur/fraicheur : outil d'analyse et données spécifiques
- Potentiel de densification : création et test d'un outil intégré à une démarche de co-construction
- Consommation d'espaces : données Occsol et résultats du potentiel de densification.

#### PRODUCTIONS / ÉCHÉANCES

- **1<sup>er</sup> semestre 2023**
- Réalisation et restitution des différents diagnostics et enjeux – Participation aux instances – Valorisation des travaux sur le potentiel de densification auprès de l'ensemble des partenaires

#### PARTENAIRES ASSOCIÉS

- EPCI et communes de la communauté de communes
- Bureaux d'études associés à la démarche : AUDDICE, Guy TAIEB Consulting, ECODEV

#### PRINCIPALES INTERACTIONS

- Potentiel de densification
- Îlots de chaleur / fraîcheur
- ZAN / renaturation



## OUTIL-MÉTHODE

# ÎLOTS DE CHALEUR / FRAICHEUR

## Un outil de résilience à la chaleur urbaine

L'agence a été sollicitée à plusieurs reprises en 2022 pour porter le regard sur la mise en œuvre de cours oasis et sur la création de système d'analyse de la chaleur urbaine dans les projets d'aménagement. Ces travaux se sont soldés par la mise en ligne d'un outil d'analyse des îlots de chaleur / fraicheur qu'il s'agit désormais d'éprouver et d'inclure dans un processus plus complet d'analyse territoriale.

### ENJEUX

Les changements climatiques produisent une élévation globale des températures. Cela se traduit ponctuellement par des canicules qui mettent en difficultés sanitaires les populations. L'adaptation à ces phénomènes et la lutte contre ces changements passent par l'identification de leviers d'action. L'identification des îlots de chaleur et leurs traitements dans les environnements urbains font partie de ceux-là.

### OBJECTIFS

L'agence teste et développe un outil et un processus d'analyses dans différentes mises en situation :

- Dans le cadre de l'élaboration du PLUiHD de la Communauté de communes des Terres du Val de Loire, l'agence réalise une analyse globale des tâches urbaines et localise les secteurs d'enjeux. Elle intègre cette analyse à l'identification du potentiel de densification.
- Pour Orléans Métropole, Topos réalise un diagnostic sur les îlots de chaleur.

Ces travaux seront valorisés dans le cadre de la plateforme régionale du « Climate Data Hub ».

#### PRODUCTIONS / ÉCHÉANCES

- **1<sup>er</sup> semestre 2023**  
Webinaire Kezako – Travaux dans le cadre du PLUiHD
- **2<sup>nd</sup> semestre 2023**  
Cas d'usage Climate Data Hub – Traitements sur Orléans Métropole

#### PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Orléans Métropole, PETR Loire-Beauce, PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne, l'ensemble des EPCI et des communes qui les composent, l'État, le CEREMA, les organismes consulaires, la SAFER, l'EPFLI Foncier Cœur de France

#### PRINCIPALES INTERACTIONS

- Stratégie ZAN-ERC
- Observatoire de l'occupation du sol
- Outil sur le potentiel de densification urbain



## OUTIL-MÉTHODE

## CALCULER LE POTENTIEL DE DENSIFICATION

## Valoriser les espaces déjà aménagés pour éviter de consommer

L'identification du potentiel d'aménagement dans les secteurs déjà aménagés est indispensable. Il évite de consommer de nouveaux espaces naturels, agricoles et forestiers. Ce travail complexe et fin relève de la stratégie et de l'action foncière. Il associe au plus près les élus concernés pour qu'il ne soit pas théorique. Il s'appuie sur une démarche méthodologique et sur un processus à plusieurs étapes qui garantissent sa robustesse et l'association des parties prenantes. L'agence développe un outil fonctionnel inscrit dans une démarche au plus près des besoins des communes. L'ensemble est testé dans la CC des Terres du Val de Loire pour l'élaboration de son PLUiHD.

## ENJEUX

La loi Climat & Résilience impose l'évaluation du potentiel de densification pour justifier de la consommation d'espaces NAF. Cette réflexion porte sur l'aménagement résidentiel et les parcs d'activités économiques.

Ce travail revêt une dimension opérationnelle : mobiliser le foncier et réaliser l'aménagement.

Il pose des questions de stratégie urbaine, de stratégie foncière et d'opérationnalité.

En outre, le cadre législatif induit d'intégrer aux réflexions les effets sur les espaces naturels et les actions en faveur de la protection des franges urbaines et rurales (loi Climat et Résilience).

## OBJECTIFS

L'agence définit un processus d'évaluation en plusieurs étapes et un outil d'analyse.

Ce processus est testé et élaboré sur plusieurs échelles de territoire pour plusieurs EPCI et dans des cadres différents : élaboration d'un PLUiHD (CC des Terres du Val de Loire) et définition de la stratégie foncière (Orléans Métropole).

Pour construire l'outil d'analyse, l'agence définit des critères quantitatifs et qualitatifs à partir des données foncières. Leurs sont associées les données sur les îlots de chaleur/fraicheur, la proximité, et les espaces naturels, produites par l'agence.

## PRODUCTIONS / ÉCHÉANCES

- **1<sup>er</sup> semestre 2023**  
Travaux sur la CCTVL - Lancement des travaux sur OM - Production d'un Nota bene sur le potentiel de densification.
- **2<sup>nd</sup> semestre 2023**  
Réalisation des travaux sur OM et premiers résultats - Travaux sur identification du potentiel dans les parcs d'activités économiques pour OM

## PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Élus et techniciens de la Communauté de communes des Terres du Val de Loire et d'Orléans Métropole
- Les services de l'État, la CCI, la CA, l'EPFLI Foncier Cœur de France

## PRINCIPALES INTERACTIONS

- ZAN/ERC
- Planification de la politique de l'habitat
- Observatoire des parcs d'activités économiques
- Stratégie foncière OM



OBSERVATOIRE

ATLAS DES PAYSAGES - FRANGES AGRICOLES

## Les évolutions du paysage témoignent de l'activité humaine

Le paysage définit le cadre de vie. C'est une ressource qui évolue au gré des aménagements, protections, exploitations, réalisés par l'homme. Suivre l'évolution des paysages des territoires de l'Orléanais, c'est observer et démontrer les effets des interactions de l'humain avec son environnement, dont de la mise en œuvre des SCoT. Celui d'Orléans Métropole a fait du paysage son fil rouge. L'arsenal législatif de la loi Climat et Résilience conforte l'EPCI dans ses objectifs de la « Métropole paysage » et de transition pour lesquels elle engage des actions de gestion des franges rurales et urbaines.

### ENJEUX

Le suivi de l'évolution des paysages démontrera les effets des politiques publiques en matière d'aménagement et de préservation, en particulier dans les franges des espaces agricoles et urbanisés.

Cela représente un enjeu de sensibilisation à ce qui résulte des politiques d'aménagement en termes de paysage, qualité du cadre de vie. Cette observation est réalisée à plusieurs échelles, toutes constitutives d'une entité : les territoires de l'Orléanais.

Il s'agit de porter des constats de besoins, des propositions en se situant dans la séquence ERC et dans une volonté de transition face au changement climatique.

### OBJECTIFS

Beaucoup de travail d'analyse a été réalisé, il sera valorisé au travers de plusieurs approches :

- La localisation des problématiques telles que définies par les SCoT : la gestion des franges, entrées de ville...
- L'observation des secteurs définis par le SCoT d'Orléans Métropole approuvé le 28/05/2019, puis l'élargissement à de nouveaux secteurs définis avec les autres SCoT.

Les données propres à Topos seront mobilisées : l'observatoire de l'occupation du sol, les sols imperméabilisés et les espaces végétalisés.

In fine l'observatoire sera pourvoyeur d'indicateurs pour le « TO » du SCoT d'Orléans Métropole.

#### PRODUCTIONS / ÉCHÉANCES

- **1<sup>er</sup> semestre 2023**  
Cotech « observatoire des paysages » et exploitation des travaux réalisés au 2<sup>e</sup> semestre 2022
- **2<sup>nd</sup> semestre 2023**  
Travail spécifique sur les franges agricoles (test métropole pour élargissement aux territoires de l'Orléanais).

#### PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Orléans Métropole, Etat : DREAL / DDT, CAUE, PETR Loire-Beauce, PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne, Communauté de communes Portes de Sologne, Région Centre-Val de Loire, ...

#### PRINCIPALES INTERACTIONS

- Observatoire de l'occupation du sol
- Observatoire de la biodiversité
- Charte agricole
- ZAN / ERC
- Études de quadrant



**PLUS EN DÉTAIL**

## **UN CADRE LÉGISLATIF QUI ORIENTE LE PROGRAMME DE TRAVAIL**

### **Deux lois et une ordonnance récentes induisent de nombreux travaux**

L'ordonnance dite « de modernisation des SCoT », la Loi « Climat et Résilience » et la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) conduisent les territoires à se doter d'outils d'observation, à réaliser des études et se questionner sur la cohérence du périmètre d'action et la continuité du projet.

#### **LA RÉ-INTERROGATION DU SCoT**

L'organisme porteur de SCoT doit désormais délibérer sur les conclusions de son évaluation six années après l'approbation du SCoT. Cette délibération porte sur l'opportunité de poursuivre le projet et ses orientations, et plus particulièrement sur la cohérence du périmètre géographique du territoire dans lequel ils sont mis en œuvre.

Ces réflexions seront cohérentes avec de nouveaux périmètres d'analyse et d'action que sont les « bassins de vie » et les « bassins de mobilité ». Par ailleurs, les SCoT seront mis en compatibilité avec les SRADDET modifiés. Cela concerne en particulier les objectifs de consommation d'espaces et de Zéro Artificialisation Nette (ZAN) que les SRADDET auront territorialisés. Ces modifications ou révisions des SCoT seront finalisées au 1<sup>er</sup> février 2026. Pour les SCoT approuvés en 2020, cette date coïncidera avec l'année d'évaluation du SCoT.

#### **OBSERVATOIRES ET ÉTUDES SUR LE FONCIER**

Les territoires compétents en matière d'habitat et d'économie auront mis en place des observatoires :

- du foncier de l'habitat 3 ans après que le PLH ait été rendu exécutoire. La mise à jour des données de production de logements est réalisée tous les ans ;
- de l'économie au mois d'août 2024. Cet observatoire comprend la création d'un inventaire des zones d'activités économiques. La mise à jour des données de l'observation sera effectuée tous les 6 ans ;
- Les deux observatoires poseront des éléments d'analyse du potentiel de densification. Ces derniers serviront dans le cadre de l'élaboration de documents de planification, à justifier des surfaces à mobiliser en extension. Le potentiel de densification sera à exploiter en priorité.

## ANTICIPATION DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA ZAN

Deux temporalités spécifiques de mise en œuvre des règles conduisent à une moindre artificialisation des sols.

La première concerne l'analyse de la consommation d'espaces entre 2021 et 2031. Dans cette période, les territoires porteurs de SRADDET, de SCoT et de documents de planification qui s'y réfèrent, consomment moitié moins d'espaces NAF que dans la décennie précédente. Le suivi et l'évaluation sont réalisés à partir d'outils locaux ou du portail national de l'artificialisation des sols.

La seconde concerne l'analyse de l'artificialisation des sols entre 2031 et 2050. Dans cette période, les territoires porteurs de SRADDET, de SCoT et de documents de planification qui s'y réfèrent, artificialiseront de moins en moins les sols pour tendre vers la zéro artificialisation nette. Le suivi et l'évaluation sont réalisés à partir d'outils locaux ou de l'Occupation du Sol à Grande Échelle (OCSGE).

Les différences de définition et d'observation entre les notions de consommation d'espaces et d'artificialisation des sols, induisent d'anticiper la mise en œuvre de la seconde au travers de travaux d'analyse et de définitions complémentaires.

## OBSERVATIONS ET ÉTUDES SUR LA MOBILITÉ

La définition de bassins de mobilité par le Conseil Régional et les compétences prises (ou non) par les EPCI en matière de mobilité les conduisent à élaborer ensemble des « contrats de mobilité ». Pour cela des études préalables seront menées pour mieux appréhender les objectifs et les contenus de ces contrats.

---

**ORDONNANCE N° 2020-744 DU 17 JUIN 2020  
RELATIVE À LA MODERNISATION DES SCHÉMAS  
DE COHÉRENCE TERRITORIALE (entrée en vigueur  
le 1<sup>er</sup> avril)**

**LA LOI D'ORIENTATION DES MOBILITÉS N°2019-428  
DU 24 DÉCEMBRE 2019, DITE « LOM »**

**LA LOI N° 2021-1104 DU 22 AOÛT 2021  
DITE « CLIMAT ET RÉSILIENCE »**



[www.topos-urba.org](http://www.topos-urba.org)

**TOPOS**

AGENCE D'URBANISME  
DES TERRITOIRES DE L'ORLÉANAIS

6 bis Avenue Jean Zay

« Le Millénium »

45000 ORLÉANS

Tél . : 02 38 78 76 76

Mail : [agence.urbanisme@topos-urba.org](mailto:agence.urbanisme@topos-urba.org)



PROGRAMME PARTENARIAL 2023

**topos** PROSPECTIVE OBSERVATION STRATÉGIE  
AGENCE  
D'URBANISME  
TERRITOIRES  
DE L'ORLÉANAIS